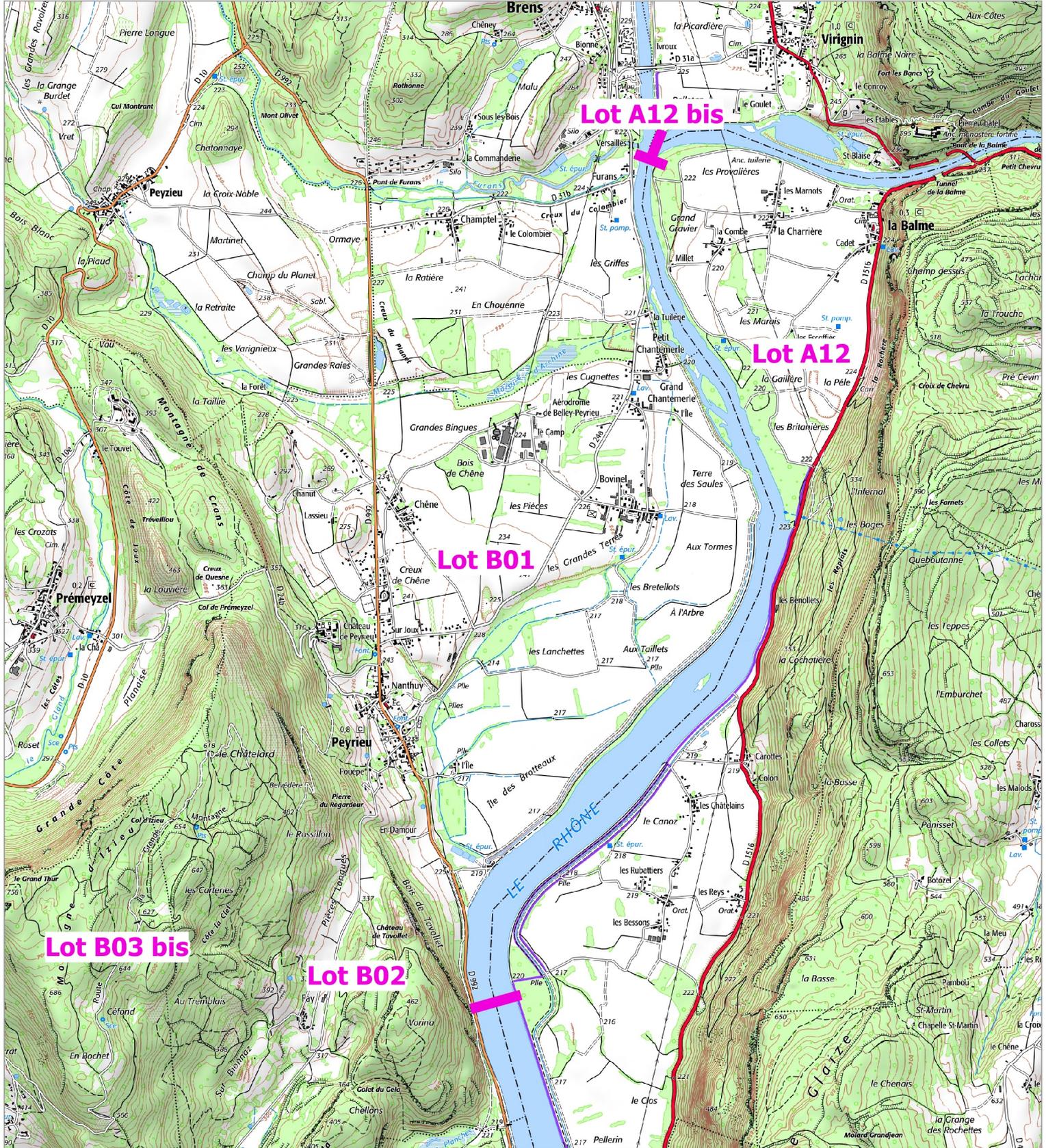


Exploitation du droit de pêche de l'Etat

Rhône - Lot B01

Amont : PK 114,540 confluence du canal avec le Rhône court-circuité. Normale à l'axe du Rhône court-circuité passant par la borne 114,540 rive gauche.

Aval : PK 108.000 en aval du château de Tavollet



0 250 500 m

Limites des lotissements de pêche

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Réalisation : DDT01 - SCEP - SIG - 23/03/2022 - Sources : DDT de l'Ain - SPGE
Fond cartographique : © IGN - GéoFLA

